

Je me forme

Se former et développer ses compétences est essentiel pour les salariés souhaitant évoluer et s'adapter aux transformations du marché du travail. La formation professionnelle continue permet d'acquérir de nouvelles connaissances, de renforcer ses savoir-faire et de valoriser son profil auprès des employeurs. Que cela soit pour évoluer en interne, changer de métier ou gagner en expertise, de nombreux dispositifs existent pour accompagner les salariés dans leur projet, comme le CPF ou les plans de développement des compétences.



Je me forme avec mon entreprise

Pour développer vos compétences, adapter votre poste de travail ou encore vous maintenir dans l'emploi, **vostra entreprise peut financer des actions de formation.** Le « plan de développement des compétences » vous permet de suivre des actions de formations, parmi lesquelles les formations obligatoires.

En savoir + ✓



Je me forme avec mon CPF

Le **Compte Personnel de Formation (CPF) est un compte individuel** qui permet à chaque salarié, dès son entrée sur le marché du travail, **d'accumuler des droits à la formation.** Ces droits sont exprimés en euros et peuvent être utilisés pour financer tout ou partie d'une formation éligible, tout au long de votre vie professionnelle.

En savoir + ✓



Je deviens tuteur (stage, alternance)

Afin d'**accueillir et d'accompagner un (futur) stagiaire ou un alternant** dans les meilleures conditions, AKTO met à votre disposition un guide et offre la possibilité à votre entreprise de vous former.

En savoir + ✓

Salarié en situation de handicap ?

Se former ✓

Compétences de base (écrire, lire, informatique)

Se former ✓

